



## Déclaration liminaire FS

Séance du 25 mai 2023  
Représentant·es : Isabelle Lahlou,  
Patrice Rafalimanana

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs les membres de la formation spécialisée,

Régulièrement le monde est le théâtre de drames humains comme celui des personnes qui fuient les violents combats au Soudan. Ainsi, le Sgen-CFDT salue la réaction rapide de l'AEFE et la prise en charge matérielle et psychologique des personnels de l'école de Khartoum et de leur famille. Le Sgen-CFDT apporte son soutien à toute sa communauté éducative.

Par ailleurs, le **contexte international d'inflation** place en difficulté bon nombre de personnels surtout **les plus précaires**. L'agence a réussi à obtenir une hausse de l'enveloppe globale de l'indemnité compensatrice des conditions de vie locale et nous l'en remercions. Cela permettra aux personnels détachés de compenser partiellement l'inflation. Toutefois, les personnels de droit local subissent de plein fouet les pertes successives de pouvoir d'achat. Ainsi, en Turquie, le prix des loyers a été multiplié par trois et les scientifiques appellent la population à quitter les bâtiments fragilisés par les séismes. De fait, certains personnels ne disposent pas des moyens financiers pour occuper un **logement sûr**. En outre, le nombre de salarié·e-s souhaitant quitter le pays semble augmenter. Cela peut mettre en péril la santé de certains collègues qui assument une **charge de travail plus importante** du fait des difficultés de recrutement de personnel formé. De même, certains établissements occupent quelques bâtiments en préfabriqués actuellement surchargés en effectif. Le Sgen-CFDT demande que des moyens financiers soient déployés en Turquie afin d'assurer pleinement **la mise en sécurité de tous les personnels**.

De plus, les visites régulières d'un **médecin de prévention** constituent un droit existant dans beaucoup de législations y compris française. Si la pénurie de médecins du travail est indéniable en France, à l'étranger ce n'est pas forcément le cas. La **surveillance médicale** de tous les personnels permet d'éviter l'altération de leur santé du fait de leur activité professionnelle. Elle peut, notamment, assurer la détection des agent·es qui s'enfoncent, isolé·es, dans la maladie. Ainsi, le Sgen-CFDT réclame que les établissements, a fortiori les EGD, mettent en place un **suivi de tous les personnels, détachés et de droit local, par un médecin de prévention**.

De même, dans le réseau, l'employeur doit **veiller à la santé et à la sécurité de ses personnels**. Quelques-un·e-s, soumis·es à une pression de la part des parents et de l'environnement local, donnent l'impression de jouer le rôle de bouc émissaire. Les décisions prises à leur encontre, qui peuvent aller jusqu'à une fin de mission anticipée, bouleversent leur vie et les plongent dans le plus grand désarroi.

Par ailleurs, en juin, la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail met l'accent sur les **transitions écologiques, numériques, sociétales et le travail**. Les enjeux sont importants. Il s'agit, par exemple, de faire évoluer l'organisation pour que l'activité soit efficace et soutenable pour les personnes comme pour la planète. Le dialogue social et **l'écoute de tous les personnels** sont indispensables **pour coconstruire leur environnement de travail** de demain. Ainsi, l'aménagement des locaux des services centraux parisiens doit s'effectuer dans le **respect des besoins de tous·tes**. En outre, l'organisation doit garantir une intensité et un rythme de travail supportables à long terme. De fait, l'enquête RPS en cours paraît porteuse d'une prise de conscience et de préconisations sources d'améliorations, au bénéfice de toutes et tous.